



PRÉFET DE HAUTE-LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction
départementale
des territoires

CONSULTATION DU PUBLIC

SYNTHESE DES OBSERVATIONS DU PUBLIC RELATIVE AU PROJET D'ARRÊTÉ AUTORISANT DES OPÉRATIONS DE RÉGULATION DE GRANDS CORMORANS (PHALACROCORAX CARBO SINENSIS), SUR LES PISCICULTURES EXTENSIVES EN ÉTANGS, EN HAUTE-LOIRE

Objet : Synthèse des observations du public relative au projet d'arrêté préfectoral portant autorisation de régulation d'oiseaux de l'espèce « grand cormoran » (*Phalacrocorax carbo sinensis*) sur les piscicultures extensives en étangs de Haute-Loire pour la campagne 2022-2023

La consultation du public relative au projet d'arrêté préfectoral portant autorisation de régulation d'oiseaux de l'espèce « grand cormoran » (*Phalacrocorax carbo sinensis*) sur les piscicultures extensives en étangs de Haute-Loire pour la campagne 2022-2023, a été réalisée par mise en ligne sur le site internet de la Préfecture de la Haute-Loire du 29 octobre 2022 au 18 novembre 2022 inclus.

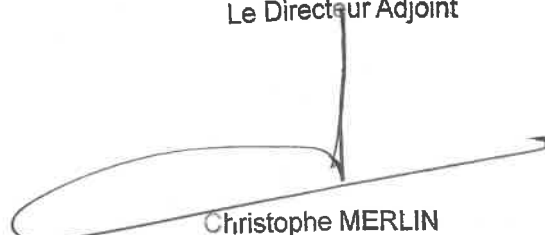
Lors de cette période de consultation, 1 seul avis a été formulé (par courrier postal).

Cet avis exprime le regret que l'arrêté proposé ne concerne pas les eaux libres du département de la Haute-Loire et qu'il soit autorisé de tirer seulement 150 cormorans.

Il explique l'impact de la consommation des cormorans sur les salmonidés, carnassiers et cyprinidés. Il évoque le contexte particulier de l'année 2022 où la sécheresse exceptionnelle a mis à mal les populations de poissons et estime que la pression de prédation des cormorans en sera d'autant plus impactante.

Enfin, il s'interroge sur la possibilité de transmission de la grippe aviaire par les cormorans.

Le Directeur Adjoint



Christophe MERLIN